

Bulletin d'histoire politique

Guy Laforest, De la prudence: textes politiques, Montréal, Boréal, 1993, 216 p.

Gordon Lefebvre



Volume 4, numéro 1, automne 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063518ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063518ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lefebvre, G. (1995). Compte rendu de [Guy Laforest, De la prudence: textes politiques, Montréal, Boréal, 1993, 216 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 4(1), 81–85. <https://doi.org/10.7202/1063518ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

**Guy Laforest, DE LA PRUDENCE:
TEXTES POLITIQUES, Montréal, Boréal, 1993, 216 p.**

De la prudence se présente comme une chronique des années comprises entre l'échec des accords Meech-Langevin (1990) et le référendum sur l'entente de Charlottetown (1992). C'est une collection de textes que l'auteur a préparés pour des revues ou des colloques, et qu'il a retouchés pour en faire des études politiques.

Mais le dessein de l'auteur est plus ferme et moins circonstanciel. En effet, il cherche à asseoir la réflexion sur des fondements philosophiques solides, en faisant appel aux classiques: Aristote et Platon, Machiavel et Locke, Herder et Weber, pour examiner, dans la pleine lumière de l'histoire des idées, les visions de Robert Bourassa, de René Lévesque ou de Pierre Elliott Trudeau, entre autres.

En fait, il cherche les principes qui sous-tendent les orientations que nos leaders politiques ont imprimées au débat constitutionnel des trente dernières années, non sans exprimer, au détour d'une phrase, sa lassitude et son impatience: «Les choses étaient-elles condamnées d'avance à aller dans le sens pris par la suite de l'histoire, celui de la consolidation institutionnelle de la conception épousée par Trudeau?»

L'adoption de la Loi constitutionnelle de 1982, sans le consentement du Québec, représente le moment privilégié de la réflexion de Laforest, qui voit dans ce document «un dessein défédéralisant, une volonté de transformer le Canada en un État unitaire». Lecteur de John Locke, il s'attarde longuement à la notion de consentement pour développer sa critique du coup de force trudeauiste de 1981-1982 qui a emporté la décision (ou comme on dit en anglais: a fait la décision) et imposé la Loi constitutionnelle, considérée comme illégitime au Québec: «La Charte des droits de 1982, c'est là ma thèse fondamentale, représente d'abord et avant tout l'arme maîtresse visant à susciter et à développer un nationalisme canadien.»

Partant de ce résultat, Laforest cherche dans le passé les moments de cette évolution désespérante: «Nous restons prisonniers de cette loi constitutionnelle de 1982, fruit des obsessions malsaines de Pierre Elliott Trudeau, tout autant que de son génie et de sa persévérance.» Ses récri-

minations contre Trudeau rappellent le vieux contentieux qui opposent depuis plus de trente ans les nationalistes défenseurs de la dualité canadienne et les antinationalistes partisans d'un fédéralisme fonctionnel et symétrique. Il fait remonter à la genèse du débat actuel à la Conférence constitutionnelle de février 1968, à ce moment où «le Québec n'était pas encore réduit à quémander des miettes». Comment sommes-nous passés d'une situation avantageuse, celle de l'époque des Lesage et Johnson, où le Québec avait l'initiative du jeu, à l'échec référendaire de 1980?

Pour répondre à cette question, la réflexion de l'auteur va se porter sur l'art de la politique, d'où l'importance accordée à la pensée de Machiavel: «Le prince lucide, intelligent, c'est celui qui fait appel à toutes les ressources de sa *virtù* lorsque la fortune lui procure une occasion de réaliser ses plus grandes ambitions.» La chaîne d'échecs qui suit immédiatement le renversement du rapport des forces révèle que le Canada anglais a réussi à absorber la pression indépendantiste québécoise, et ce grâce à la *fortuna* de Trudeau en 1980.

Laforest défend avec vigueur le réalisme en politique et il réserve sa faveur à l'homme de l'éthique de responsabilité: «La force de Trudeau fut d'allier le réalisme lucide [...] à une remarquable compréhension du rôle de la fortune en politique.» Par conséquent, il rejette les stratégies imprudentes des idéalistes qui hésitent sur le seuil de l'événement, laissant ainsi filer la fortune: «Les stratèges québécois seront efficaces [...] s'ils parviennent à convaincre leurs interlocuteurs de leur aptitude à jouer dur si les circonstances l'imposent.»

On sent parfois l'auteur hésiter entre l'admiration et l'exécration du personnage central du drame de 1980, d'où cette oscillation entre le paradoxalisme et l'adoxalisme que l'on trouve au fil des pages. Autant sa critique de Trudeau paraît, à certains égards, cinglante, autant à la fin son admiration pour le penseur Trudeau le conduit à atténuer la portée de sa critique. Il faut dire ici que Laforest n'a pas assimilé les leçons des contradicteurs passés de Trudeau (ni les écrivains de *Liberté*: Hubert Aquin et André Belleau, ou encore François Ricard; ni ceux de *Parti Pris*: Paul Chamberland ou Pierre Vadeboncoeur).

S'il porte dans le camp du libéralisme fédéralisant (contre Ramsay Cook et Janet Aizenstat, entre autres) les thèmes chers au libéralisme éclairé, Laforest cherche aussi à dépasser la vieille dialectique de l'individu et du système, pour interroger la dimension nationaliste comprise dans le libéralisme contemporain. Contrairement aux écrivains de *Liberté* ou de *Parti Pris*, qui portaient la lutte contre Trudeau et les antinationalistes de *Cité libre*

sur le terrain de l'indépendance politique, Laforest «se pose le problème de la sécession du Québec dans la perspective de l'éthique libérale», et il débite ses arguments dans l'enceinte même où Pierre Elliott Trudeau a livré, en 1992, son NON retentissant, la Maison du Egg Roll! C'est dans cette allocution intitulée «Des béquilles et des droits», que Laforest révèle la faiblesse principale de son plaidoyer libéral, l'absence du concept qui est à la base même de la lutte indépendantiste et qui la justifie: l'oppression nationale. D'où l'ambiguïté de ses attaques contre les adversaires indépendantistes de Trudeau, Denis Monière et Camille Laurin. L'éthique libérale qui lui sert de gabarit pour mesurer la profondeur du libéralisme de Trudeau ne fait pas le poids, et on peut regretter cette inconséquence qui trahit peut-être un refoulement ou un contournement de la question nationale québécoise.

Fort heureusement, Laforest est aussi un lecteur de Weber, qui actualise la pensée du stratège florentin. En comparant chez les leaders ceux qui épousent l'éthique de conviction avec ceux qui se guident selon l'éthique de responsabilité, Weber offre un schéma fécond qui permet à Laforest de comparer le style de René Lévesque et celui de Pierre Elliott Trudeau au moment du référendum de 1980. C'est là le meilleur texte de Laforest, et il faut l'avoir entendu lors du colloque René Lévesque pour saisir la puissance de sa démonstration.

Dans toute situation, il y a des moments où apparaissent des marges de manœuvre et des occasions (le *momentum*, dans son sens latin comme dans son sens anglais) qu'il faut saisir rapidement, si l'on veut prendre le pouvoir et opposer à l'ancien pouvoir une puissance nouvelle. Le schéma de Weber reprend d'une manière plus sophistiquée l'opposition machiavélique de la *virtù* et de la *fortuna*. Son application fait ressortir la force de Trudeau et la faiblesse stratégique de Lévesque dont le comportement hamletien contraste avec la volonté du premier de mettre un terme à la question que pose le Québec à l'ensemble canadien. Laforest regrette les occasions perdues entre 1990 et 1992 et il porte un jugement sévère sur le comportement de Robert Bourassa pendant cette période, que Jean-François Lisée, s'inspirant comme lui de Machiavel, illustre avec brio dans *Le Tricheur* et *Le Naufrageur*: «La mort de l'Accord du lac Meech avait momentanément ouvert un nouvel horizon politique au Québec. Cette chance a été gaspillée par le gouvernement Bourassa.»

Le passage de *la* politique à *l'art* politique lui permet ainsi de faire la part entre les institutions politiques et les textes constitutionnels. Une constitution n'est pas seulement une vision idéale de l'organisation

sociopolitique, elle est avant tout l'expression théorisée et imparfaite de l'état des forces et des pouvoirs d'une société donnée. C'est donc ces forces et ces pouvoirs qu'il importe de faire changer.

En se plaçant sur le terrain même du libéralisme politique, Laforest éclaire sous un jour différent l'impasse constitutionnelle canadienne qui se manifeste par le maintien d'un *statu quo* travaillé de l'intérieur par le changement, mais incapable de s'extérioriser autrement qu'à travers un débat stérile où, comme deux êtres autistiques qui s'échangent des signes en vain, les parties n'arrivent plus à communiquer.

Laforest a réuni ces études politiques «dans l'espoir que les lecteurs [...] y trouveront des instruments pour aiguiser leur propre lucidité, préalable indispensable au surgissement de la prudence.» On ne peut que louer son effort pour élever la réflexion politique au-dessus des banalités journalistiques.

Cependant, le lecteur historien trouvera peut-être à redire sur certains faits historiques traités avec *im*-prudence, en particulier les passages sur la conscription de 1942 ou les influences subies par le penseur Trudeau. Par exemple, Laforest porte une attention exagérée à l'influence de l'antinationalisme de Kedourie sur la pensée de Trudeau, alors que dans son ouvrage précédent, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien* (1992), il insistait plutôt sur l'influence de Frank R. Scott, fait confirmé par la biographe de Scott, Sandra Djwa, dans *The Politics of the imagination* (1989), qui nous fait découvrir cette influence sur le jeune Trudeau dès 1943; cette influence se renforcera en 1956, lors du voyage que Scott et Trudeau feront ensemble dans le Nord canadien; c'est pendant ce voyage que Trudeau écrira le premier jet de son essai *Some obstacles to Democracy in Quebec*.

Quant à l'épisode de 1968, où s'affrontent Johnson et Trudeau, Laforest exagère les divergences qui séparent les protagonistes: il attribue à Johnson la conception de la nation défendue par les indépendantistes, ce qui fausse sa démonstration car, en réalité, Trudeau et Johnson partagent la même conception de la nation canadienne-française, celle de la «nation sociologique».

Enfin, certains passages conservent des scories laissées par une révision hâtive et incomplète; par exemple, un mot célèbre de Trudeau est mal rapporté et perd ainsi tout son sens: d'après Laforest, Trudeau aurait dit, en 1976, qu'il considérerait l'indépendance du Québec comme un «crime contre l'histoire de l'humanité». Or, Trudeau ne parlait pas d'un crime de lèse-Histoire, mais bien d'un «crime contre l'humanité», ce qui devient dans ses Mémoires politiques: «un péché contre l'esprit, un péché contre l'humanité».

Le lecteur, désireux d'approfondir le concept de prudence d'un point de vue historique, peut consulter l'article de Philippe Raynaud, «Prudence et politique d'Aristote à Vico», *Esprit*, n^{os} 7-8 (juillet-août 1988).

Gordon Lefebvre

UQAM

Charles-Philippe David, AU SEIN DE LA MAISON-BLANCHE: LA FORMULATION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS DE TRUMAN À CLINTON, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, 521 p.

Offrir «une analyse approfondie du système décisionnel du gouvernement des États-Unis qui explique, sur le plan international, les choix particuliers de chacune des présidences entre 1945 et 1994 (p. 2)», tel est l'objectif général de cette intéressante étude. Plus spécifiquement, cette dernière examine le rôle et l'influence du Conseil national de sécurité (CNS) dans la formulation de la politique étrangère américaine à partir de sa création en 1947. L'auteur fait valoir que ledit organisme, visant fondamentalement à conseiller le chef de l'Exécutif et dont l'émergence n'est pas étrangère à la volonté du secrétaire de la Marine James Forrestal de préserver l'influence de l'establishment militaire dans le processus de décision présidentielle, a vu son importance croître sensiblement au fil des ans. Le professeur d'études stratégiques au Collège militaire royal de Saint-Jean souligne même que cette organisation, qui regroupe des membres permanents (président, vice-président, secrétaires d'État et de la Défense) et statutaires (président du comité des chefs d'état-major, directeur des services de renseignements, conseiller du président pour la sécurité nationale), s'est révélée progressivement «un rouage essentiel dans le processus décisionnel (p. 75)».

Écrite dans un français soigné et adoptant parfois un style télégraphique, cette étude montre en particulier que la fonction de conseiller pour la sécurité nationale, créée officiellement par Eisenhower en 1953, a acquis un poids considérable à partir des années soixante. En fait, une nouvelle